

# Procédure de modification d'un acte NGAP



TLA  
4.10

TLA  
3.30

## Exemple pour l'acte ACT\*

**1**

A partir de l'écran d'accueil, appuyez sur « Réglages », puis sur « TLA ».

**2**

Appuyez sur « Actes réglementaires ».

**3**

ACT	0,00 €
APC	48,00 €
APU	69,00 €
APV	48,00 €
C	23,00 €
CCP	46,00 €
CCP	46,00 €
COE	46,00 €
CRD	26,50 €

Sélectionnez l'acte à modifier soit via la liste (avec l'ascenseur) soit en appuyant sur la zone de saisie (avec loupe). Renseignez l'acte à l'aide du clavier puis appuyez sur la ligne de l'acte (ici ACT\*).

**4**

Modifiez tous les éléments nécessaires de l'acte (ici ACT\*) puis appuyez sur « Valider ».

Vous pouvez dès à présent facturer l'acte avec ces nouvelles modifications.

\*ACT : cet acte est donné à titre indicatif et ne correspond à aucune nomenclature.  
La procédure décrite est valable pour tous les actes support et / ou les actes de majoration.